

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**RENCONTRE DU 16 JUIN 2022**  
**À la bibliothèque**  
**École Secondaire Louis-Joseph-Papineau**  
**378 rue Papineau, Papineauville**

**Présences :**

- ↳ Mme Catherine Lamarche ;
- ↳ Mme Julie Aubry ;
- ↳ Mme Émilie Gagnon ;
- ↳ Mme Caroline Gratton ;
- ↳ Mme Annie Touchette ;
- ↳ M. Raphaël Marcotte ;
- ↳ M. Klaus Sylvestre-Ippersiel (quitte à 20h05) ;
- ↳ Mme Sylvie Durocher;
- ↳ Mme Josée L'Allier;
- ↳ Céline Blais ;

**Absences :**

- ↳ Mme Julie Mailloux;
- ↳ Mlle Emilie Latour-Landreville;
- ↳ Mme Isabelle Lefrançois ;
- ↳ Mlle Maëla Weber;

**CE-06-01 : PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM :**

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19h00.  
Mme Catherine Lamarche souhaite la bienvenue à tout le monde.

Catherine souligne le fait que c'est la dernière réunion du conseil pour Josée L'Allier en tant que directrice de l'école LJP et elle lui dit merci et bonne chance dans ses futurs projets.

Mme L'Allier prend la parole et confirme le fait qu'elle se dirige vers de nouveaux défis et qu'elle a pris cette décision pour des raisons de santé. Elle nous informe également que M. Éric Lefrançois quitte aussi notre école pour devenir « Coordonnateur au service du transport scolaire ».

C'est Mme Josée Paquette qui prendra le mandat de la direction de notre école. Pour le moment, nous ne connaissons pas le nom de la personne qui prendra le rôle de direction adjoint. Il est toujours prévu d'avoir une deuxième direction adjointe à mi-temps. À suivre...

**CE-06-02 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Mme Catherine Lamarche fait la lecture de l'ordre du jour.  
Il est proposé par Raphaël Marcotte l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé avec les ajouts suivants :

- CE-06-10 a) : Moyens de pression – direction ;
- CE-06-10 b) : Fonds de développement jeunesse ;
- CE-06-13 a) : Exemption d'examens de fin d'année ;
- CE-06-13 b) : Méthodologie ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**CE-06-03 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 MAI 2022 :**

Il est proposé par Annie Touchette l'adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai 2022 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**CE-06-04 : SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 5 MAI 2022 :**

- Rénovation à l'auditorium : les travaux dans les salles de toilettes de l'auditorium sont terminés.
- Il faudrait vérifier auprès de Frédéric Ménard au sujet de la lettre qu'il avait proposé de faire concernant nos inquiétudes au sujet de la construction d'une nouvelle école sur les terrains de notre école.
- Mme Josée L'Allier explique que les directions d'écoles sont présentement en moyen de pression ce qui fait en sorte qu'elle ne déposera pas le plan de lutte contre l'intimidation tel que demandé. Par contre, Mme L'Allier donne quelques explications à Mme Émilie Gagnon qui désirait savoir quels étaient les recours à notre école si un élève subissait de l'intimidation.

**CE-06-05 : PAROLE AU PUBLIC :**

Nil.

**CE-06-06 : CORRESPONDANCE :**

Nil.

**CE-06-07 : FOURNITURES SCOLAIRES 2022-2023 ET CAHIERS D'EXERCICES :**

Dépôt des listes de fournitures scolaires 2022-2023 pour chaque niveau.

Il est proposé par Sylvie Durocher l'adoption des listes de fournitures scolaires 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**CE-06-08 : FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 :**

Suite au dépôt du document « Frais de scolarité 2022-2023 » pour lequel Mme L'Allier donne quelques explications, il est proposé par Annie Touchette l'adoption desdits frais de scolarité pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**CE-06-09 : BUDGET INITIAL 2022-2023 :**

Dépôt du document « Budget initial 2022-2023 LJP ».

Attendu que le budget présenté tient compte des ressources financières accordées par le Centre de services scolaire et le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur;

Attendu que le budget présenté tient compte d'un estimé des revenus des parents pour l'année 2022-2023 ainsi que de la clientèle provisoire du 22 mars 2022;

Attendu que le budget présente un aperçu des dépenses pour l'année 2022-2023;

Attendu que le budget présenté comporte des enveloppes budgétaires qui sont soumises à une certaine transférabilité telle qu'indiqué dans la Politique relative à la répartition des ressources financières;

Attendu que ce budget sera révisé à l'automne 2022 en fonction de la clientèle scolaire officielle en date du 30 septembre 2022 qui sera déclarée au MEES;

Que le conseil d'établissement adopte le budget initial de l'établissement Louis-Joseph-Papineau pour l'année scolaire 2022-2023 tel que stipulé dans cette résolution.

Il est proposé par Caroline Gratton.

Pour : Tous les membres présents;  
Contre : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### **CE-06-10: POINTS DE LA DIRECTION :**

##### **A) MOYENS DE PRESSION DE LA DIRECTION :**

Mme Josée L'Allier explique que les directions sont présentement en moyens de pression.

##### **B) FONDS DE DÉVELOPPEMENT JEUNESSE :**

Suite à une demande faite par Tobie Adam-Meunier, enseignant d'éducation physique, au Fonds de Développement Jeunesse, il a obtenu une somme de 1000\$ pour l'option « plein air », ce qui servira à l'entretien de matériel de plein air, tel que les vélos, les skis de fond, les canots, etc.

À ce sujet, un protocole d'entente devra être signé par la direction.

Proposé par : Catherine Lamarche.  
Adopté à l'unanimité.

#### **CE-06-11 : POINTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE PARENTS :**

Deux nouveaux membres-parents ont été élus.

#### **CE-06-12 : ACTIVITÉS ET LEVÉES DE FONDS :**

Aucune levée de fonds n'est présentée.

Il est proposé par Sylvie Durocher l'adoption en bloc de toutes les activités inscrites au tableau déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### **CE-06-13 : QUESTIONS DIVERSES :**

##### **a) EXEMPTION D'EXAMENS DE FIN D'ANNÉE :**

Émilie Gagnon questionne pour savoir quels sont les moyens utilisés à notre école pour statuer les exemptions d'examens de fin d'année. Ce sont les enseignants qui exemptent les

élèves de leur examen selon leur jugement professionnel et selon certains barèmes émis par l'école.

**b) MÉTHODOLOGIE :**

Émilie Gagnon demande si des cours de méthodologie sont donnés aux élèves de notre école. Mme L'Allier lui répond que des ateliers sont donnés aux élèves de première secondaire concernant l'apprentissage de l'agenda. Également, les enseignants ressources ainsi que les titulaires de classe peuvent aider les élèves dans ce domaine. Dans l'agenda des élèves, il y a également un guide de méthodologie.

**CE-06-14 : BONS COUPS :**

- Le Polyshow a eu lieu récemment et ce fut un franc succès. « Chapeau » à Roxanne Brunet pour toute l'organisation de ce spectacle vraiment bon, drôle et touchant.
- Le 2 juin dernier s'est tenu le Gala Excellence à notre école. Bravo aux nombreux récipiendaires!
- Félicitations aux élèves des classes SAIS qui ont offert un très beau spectacle.
- Trois de nos élèves se sont qualifiés au championnat d'athlétisme du niveau provincial.
- Les sorties de fin d'année sont de retour à la fin juin.
- Retour des activités en classe; ça fait du bien de voir la vie reprendre son cours dans l'école.
- Aujourd'hui avait lieu la compétition d'athlétisme pour les élèves SAIS à St-André-Avellin.
- Une activité a eu lieu à la bibliothèque de notre école pour la remise des albums de finissants.
- Le bal des finissants aura lieu le samedi 18 juin prochain.
- Gala PEI pour les élèves du 2<sup>e</sup> secondaire afin de souligner la fin de leur 1<sup>er</sup> cycle.
- Secondaire en spectacle;

**CE-06-15 : DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE :**

L'assemblée annuelle des parents aura lieu le 15 septembre prochain à 19h30 à la bibliothèque de notre école. À ce moment-là, nous pourrions discuter de la date d'une première rencontre du conseil d'établissement 2022-2023.

**CE-06-16 : LEVÉE DE LA SÉANCE :**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Caroline Gratton la levée de la séance à 20h45.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

CATHERINE LAMARCHE,  
Présidente du conseil d'établissement.

---

JOSÉE L'ALLIER,  
Directrice.